



Éditorial

Vivre ensemble

Est-il encore réaliste d'accoler ces deux mots lorsqu'on évoque la cohabitation des Israéliens et des Palestiniens ? A lire l'entretien que nous a accordé ce grand homme et cet intellectuel unanimement respecté qu'est Stéphane Hessel, un immense doute ne peut pas manquer de nous envahir.

Car vivre ensemble suppose d'accepter l'autre et de faire en sorte qu'il ne se sente ni exclu, ni dépossédé de ses droits sur la terre qu'il est en droit de revendiquer. Or qui peut aujourd'hui nier que les droits les plus élémentaires de tant de Palestiniens sont bafoués et foulés aux pieds, rejetant la jeunesse dans le cercle vicieux de la révolte violente, voire aveugle, contre leurs voisins juifs ?

Accoler ces deux mots, pourtant, demeure indispensable. Aucune solution durable ne pourra émerger pour les Israéliens s'il n'est pas possible pour les Palestiniens de vivre décemment à leurs côtés. Aussi écrasant et incontournable soit-il, l'impératif sécuritaire auquel doit se plier l'État d'Israël ne peut pas tout justifier, comme le démontre la montée actuelle des tensions entre l'État hébreu et les États-Unis, à propos de l'implantation de nouvelles colonies de peuplement à Jérusalem.

Vivre ensemble en paix, au sein de deux États respectueux l'un de l'autre, mais capables de jouir tous deux d'une pleine souveraineté et d'un vrai développement économique, demeure la seule voie possible. Nous avons, au Centre Lebreton-Iréd, la volonté d'y croire encore.

Richard Werly
publications@lebret-irfed.org

Israël-Palestine : « J'y ai cru, je veux y croire encore » Un appel de Stéphane Hessel *

Développement et Civilisations : Vous êtes né en Allemagne, en 1917. Vos parents étaient tous les deux allemands, votre mère protestante et votre père d'origine juive polonaise. Vous écrivez dans « *Ô ma mémoire, la poésie ma nécessité* », à propos de vos parents : « De l'un et de l'autre les flux poétiques m'ont envahi très jeune. » et aussi : « la religion de mon père était la Grèce antique. »

Il semble que près d'un siècle plus tard, ces deux passions, la Grèce et la poésie, que dès l'enfance vous avez héritées de vos parents, demeurent votre « religion », votre lien à l'Invisible.

Stéphane Hessel : Je suis un agnostique, mais un agnostique respectueux. Disons que j'ai une certaine allergie envers les monothéismes ; ils sont à l'origine de trop de violences.

Si je devais me référer au divin, ce serait à travers le modèle grec que je chéris, la pluralité. La mythologie grecque, comme je l'ai écrit dans l'ouvrage que vous citez, est la seule voie d'accès aux formes du divin dont rien ne me choque. Ce pourrait être aussi la dualité du yin et du yang du modèle chinois. En fait, la référence à Dieu m'est étrangère, je peux vivre sans l'amour de Dieu.

DC : Revenons à votre biographie. Vous avez 7 ans lorsque, en 1924, vos parents viennent s'installer en France. Vous êtes bachelier à 15 ans et reçu à l'École normale supérieure à 20 ans. En 1941, vous rejoignez le Général de Gaulle. En 1944, alors que vous venez d'être déposé en France par un avion Lysander, vous êtes arrêté par la Gestapo et déporté à Buchenwald où vous échappez à la mort.

SH : C'est exact. Grâce à la complicité de quelques camarades, avec deux Anglais, nous avons échangé nos identités avec celles de trois détenus morts du typhus et ainsi échappé à la mort par pendaison.

DC : Qu'arrive-t-il ensuite ?

SH : J'ai été le témoin du plus épouvantable, le massacre des Juifs. Quand je suis sorti de cette épouvante, jeune diplomate, j'ai été nommé, en 1946, au cabinet d'Henri Laugier, secrétaire général adjoint des Nations unies, responsable de la Commission des droits de l'homme. Modestement, je participais à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Simultanément, l'ONU proclamait l'indépendance de l'État d'Israël et, merveille à mes yeux, évoquait le projet de deux États, l'un juif, l'autre arabe.

* Stéphane Hessel, 92 ans, est Ambassadeur de France. Résistant, déporté, il participa à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU en 1948. Il a depuis été de tous les combats contre l'intolérance et pour les libertés.

DC : Les droits de l'homme, ce sera le combat de toute votre vie. Aujourd'hui, nous voulons justement recueillir votre témoignage sur votre engagement pour faire reconnaître les droits des Palestiniens. Ce projet de l'ONU, dès l'origine, de création de deux États, y avez-vous cru ?

SH : J'y ai cru. Je veux y croire encore. Mais je n'étais pas naïf. Le projet était de donner 55% du territoire à Israël et 45% à la Palestine. J'ai très vite compris que la part d'Israël était trop petite : il allait être un État géographiquement minuscule entouré de millions d'Arabes. Déjà, il était clair qu'il ne pourrait se défendre qu'au prix d'une entente avec les Arabes. Les Juifs auraient dû accepter de s'intégrer comme ils avaient su le faire dans beaucoup de situations, par exemple en France ou dans la République de Weimar.

DC : C'est tout de même différent pour une communauté de s'intégrer dans une société que pour un nouvel État de s'entendre avec ses voisins, a priori hostiles et infiniment plus peuplés.

SH : Dans un premier temps, ils ont été obligés de combattre les Arabes mais, les ayant vaincus, au lieu de les expulser, de les coloniser, ils avaient la possibilité de nouer des relations d'État à État, effectivement. Pour moi, les Juifs avaient vocation à être les amis des peuples qui les entourent. Ils n'ont pas su surmonter leur communautarisme, ce qui a entraîné une double conséquence : sous le prétexte de se considérer comme le peuple élu, leur rejet des autres et, de ce fait, leur rejet par les autres. Cet espoir d'une volonté d'entente s'est dissipé en quelques heures dans la première moitié de la guerre des Six Jours, quand l'*ubris*¹ est arrivé.

DC : L'*ubris* ?

SH : J'aime trop la Grèce pour ne pas employer un mot grec. En quelques heures, Israël avait détruit l'aviation égyptienne. Les Israéliens ont eu la grosse tête. Ils sont devenus absolument sûrs d'eux. La promesse divine d'une terre promise du Jourdain à la mer Morte se réalisait. C'était vrai, Dieu les

aimait. Ils avaient donc tous les droits. À ceux qui leur opposaient les règles du droit international, droit dont ils sont les enfants puisque ce sont les Nations unies qui ont voulu la création de leur État, ils disent NON ; les Nations unies, c'est peut-être intéressant mais c'est un ramassis de brigands. Nous, notre position est sérieuse, elle est l'émanation de la volonté de Dieu ; notre armée est invincible.

DC : Ce sentiment que tout est permis et d'être invincible est-il aussi fort plus de trente ans après la guerre des Six Jours ?

SH : Déjà à la fin du siècle, leur situation était moins favorable. Par exemple, en 2000, ils ont dû évacuer, sous la pression internationale, le sud du Liban. Toujours au Liban, il y a l'échec de la guerre de juillet 2006 contre le Hezbollah et enfin la monstrueuse opération « Plomb durci » sur Gaza qui les a déconsidérés auprès de beaucoup et a ébranlé même leurs alliés inconditionnels ; disons que leur réputation en a pris un coup. Ils n'ont pas su profiter de l'amitié de l'Égypte et de la Jordanie et commencent à réaliser qu'ils ne sont plus invincibles.

Pendant mon dernier séjour en Palestine, le rapport Goldstone était en préparation. Le président Carter vint passer trois jours à Gaza pour encourager les Gazaouis. Nous avions tous l'impression que « Plomb durci »

était une catastrophe, non seulement pour Gaza mais aussi pour Israël. C'est pourquoi le problème se pose autrement : les pays arabes encouragent le Fatah et le Hamas à se réconcilier ; les alliés d'Israël, même s'ils le demeurent, condamnent « Plomb durci » et la poursuite de la colonisation ; Benyamin Netanyau a reconnu la nécessité de deux États - bien sûr la solution qu'il préconise n'est pas acceptable, mais il a fait un pas.

DC : Nous sommes en 2010, la négociation est au point mort. Quelle vous paraît être aujourd'hui la solution ?

SH : « Aujourd'hui, ou peut-être jamais », suivant le titre du livre d'Elie Barnavi, une *Pax Americana* serait

possible. Après son discours du Caire, le président Obama a fait savoir à ses amis israéliens que la solution était deux États sur la base d'un consensus international. Encore faut-il que les Israéliens renoncent à ce rôle spécifique auquel ils prétendent dans l'Histoire, qu'ils cessent de se considérer à part, dispensés par la volonté de Dieu d'appliquer toute règle internationale, qu'ils acceptent de se conformer aux principes de droit qui ont permis la création de leur État. Cet avatar - dans le sens premier du mot, bien sûr - est incontournable.

Les ashkénazes, avec Ben Gourion, voulaient un État laïc, moderne, mais les Séfarades sont maintenant majoritaires et le système électoral à la proportionnelle amène les extrémistes à participer au pouvoir.

Je ne pense pas que l'année puisse se terminer sans modification du statu quo. Ce qui est en cause, c'est Obama : la vigueur avec laquelle il fera prévaloir une négociation, la persuasion pour convaincre la communauté internationale. Dans un premier temps, les alliés doivent faire pression pour qu'une force internationale aille libérer Gaza et qu'une conjonction Fatah-Hamas se mette en place pour amorcer la négociation.

DC : Barack Obama en a-t-il vraiment les moyens ?

SH : La communauté juive américaine est divisée. J Street² est un lobby qui pèse à New York. Obama a donc les mains plus libres. Avec l'ensemble des pays alliés d'Israël, il doit dire au gouvernement israélien, nous ne continuerons pas à vous soutenir, à assurer votre sécurité, si vous n'acceptez pas :

- deux États sur la base de 22% du territoire pour les Palestiniens et 78% pour vous (nous sommes loin des 55% d'origine) ;
- Jérusalem-Est aux Palestiniens ;
- le retour des réfugiés.

DC : Le retour des réfugiés ! Israël peut-il l'accepter malgré ses conséquences démographiques ?

SH : Disons qu'il y a deux impératifs non négociables, deux lignes rouges : la formation d'un État palestinien et le statut de Jérusalem.

Le problème des réfugiés est très lourd puisqu'ils sont aujourd'hui trois millions. Même si le principe du retour

1. *Ubris* (dictionnaire Bailly) : tout ce qui dépasse la mesure ; excès, comme sentiment ; orgueil, insolence.

2. J Street est un groupe de pression récemment créé et basé aux États-Unis. Il se dit « bras politique du mouvement pour Israël et pour la paix » et apparaît comme un lobby qui revendique le droit de critiquer Israël. Selon ses détracteurs, il menacerait l'unité de la communauté juive et discréditerait les positions du gouvernement israélien. Pour les Juifs libéraux, il représente une chance de se faire entendre à Washington.

est admis, le rendre effectif sera sans doute très long. Il suppose des discussions avec les pays d'accueil et avec les réfugiés eux-mêmes. Si des frontières acceptables pour les deux États sont définies et le statut de Jérusalem réglé, c'est-à-dire, j'insiste, Jérusalem-Est à la Palestine, il est possible de parvenir à un règlement tout en laissant le temps nécessaire pour résoudre la question des réfugiés.

DC : Vous excluez, comme certains Palestiniens l'évoquent, un seul État ?

SH : Idéalement non ; ce serait une forme de retour à l'Empire ottoman. Mais historiquement et politiquement, oui je l'exclus, à cause de l'accumulation de la haine, pire que la haine, le mépris. Je l'ai dit, les Israéliens ont pris l'habitude de mépriser ceux qui ne le sont pas, au point de faire comme s'ils n'existaient pas. Mais ils existent et ils sont et seront de plus en plus nombreux. Cette solution d'un seul État aboutirait à une sorte d'apartheid et, finalement, à une révolte qui ferait disparaître l'État qui en serait responsable, donc, à l'horizon, ce serait la disparition d'Israël.

Il n'y a qu'une solution, deux États, que les États-Unis et la communauté internationale doivent avoir le courage d'imposer.

Propos recueillis

par Frédérique Deniau,

avocate, ancienne présidente de la Coordination pour le Liban, fondatrice et présidente de "Un village pour Wissam".

« Indignez-vous ! » : un nouveau coup de poing

Stéphane Hessel n'entend pas se taire. Son prochain ouvrage, à paraître en octobre 2010 chez Indigène éditions dans la collection « Ceux qui marchent contre le vent », est un appel à ne pas rester indifférent. Envers et contre tout. Extraits.

« Pour moi, c'est un énorme plaisir que d'arriver à 92 ans – c'est un petit peu la fin, on n'en a plus pour longtemps, c'est sûr – et de pouvoir rappeler qu'il y a environ soixante ans des Français appartenant à tous les courants de la Résistance avaient trouvé nécessaire de donner à la France un programme. Il nous appartient à tous ensemble que cette société demeure une société dont nous restions fiers : pas la société des sans-papiers, pas la société où l'on diminue la Sécurité sociale, où l'on remet en cause les retraites, pas une société où les médias sont entre les mains des nantis. Autant d'actes que nous n'aurions pas admis un seul instant si nous avions été les véritables héritiers du Conseil national de la Résistance. Je voudrais en évoquer les termes au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération. Nous, les vétérans des mouvements de Résistance et des forces combattantes de la France libre (1940/1945), nous avons appelé les jeunes générations à faire vivre et à transmettre l'héritage de la résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle. Les responsables politiques, économiques et intellectuels, disions-nous déjà dans l'Appel du 8 mars 2004 aux jeunes générations, l'ensemble de la société ne doit pas démissionner, ni se

laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie. Car c'est une menace terrible qui pèse aujourd'hui sur les acquis de la Résistance.

Quand j'essaie de comprendre ce qui a causé le fascisme, ce qui a fait que nous ayons été envahis par lui et par Vichy, je me dis que les possédants, avec leur égoïsme, ont eu terriblement peur de la révolution bolchévique. Ils se sont laissés guider. C'est ce qui risque de nous arriver aujourd'hui.

Mais si aujourd'hui, comme nous autrefois, une minorité active se dresse, cela suffit, nous aurons le levain pour que la pâte lève. Car le motif de base de la résistance, c'est l'indignation. Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation : c'est précieux. Quand quelque chose vous indigne comme moi-même j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus d'égalité, plus de liberté, mais pas la liberté incontrôlée du renard dans le poulailler. Ces droits-là sont universels. Si vous rencontrez quelqu'un qui n'en bénéficie pas, plaignez-le, aidez-le à les conquérir. »

A lire également : « *Danse avec le siècle* » paru en octobre 2007 et « *Citoyen sans frontières*, conversations avec Jean-Michel Helvi » paru en avril 2008.

Que dit la résolution 242 des Nations unies du 22 novembre 1967 ?

Le Conseil de sécurité,

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les États Membres, en acceptant la Charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'Article 2 de la Charte,

1. *Affirme* que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

i) Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ;

ii) Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force ;

2. *Affirme en outre* la nécessité

a) De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;

b) De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

c) De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région, par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées ;

3. *Prie* le Secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les États intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions et aux principes de la présente résolution ;

4. *Prie* le Secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial.

*Adoptée à l'unanimité
à la 1382^e séance.*

Source :

<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1967/s67r242f.pdf>

Les Nations unies au défi de l'État d'Israël

Par Yves Berthelot *

Depuis sa création en novembre 1947, l'État d'Israël est un sujet permanent de conflit au sein de la communauté internationale. Des questions brûlantes comme le retour éventuel des réfugiés palestiniens ou la délimitation des frontières n'en finissent pas d'empoisonner les débats organisés par les différentes instances de l'ONU, du Conseil de sécurité à New York au Conseil des droits de l'homme à Genève.

Après la Déclaration Balfour de novembre 1917, l'immigration de Juifs en Palestine se développe, puis s'accélère avec les persécutions en Europe. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la découverte des exterminations nazies renforce les pressions politiques en faveur d'une terre d'asile pour le peuple juif.

L'ONU crée Israël

- Créée à l'initiative de la Grande-Bretagne, qui exerce la tutelle de la Palestine depuis la fin de l'Empire ottoman, la Commission spéciale des Nations unies pour la Palestine (UNSCOP) recommande la partition de la Palestine en un État arabe de 14 000 kilomètres carrés et un État juif de 11 500 kilomètres carrés ; Jérusalem, qui se trouverait au centre de l'État arabe, serait placée sous statut international. L'Assemblée générale, sous la pression des États-Unis, adopte ce plan par 33 voix (dont celle de l'URSS) contre 13 et 10 absentions. C'est la résolution 181 du 29 novembre 1947 que les Juifs de Palestine acceptent et que les Palestiniens rejettent. Elle ne sera jamais appliquée.

L'ONU gère les trêves

- Le 14 mai 1948. L'État d'Israël est proclamé et le lendemain les pays arabes voisins et les Palestiniens ouvrent les hostilités. Le 29 mai, le

Conseil de sécurité appelle à une trêve qui sera supervisée par un groupe d'observateurs militaires. Ce sera l'Organisation des Nations unies de supervision de la trêve (ONUST). L'ONUST n'a pas ramené la paix et est encore présente dans la région où ses observateurs servent toujours d'intermédiaires entre les parties et évitent que nombre d'incidents isolés ne dégénèrent en de nouveaux conflits.

- Les conflits entre Israël et l'Égypte, le Liban et la Syrie entraîneront la création d'autres organes similaires dont beaucoup sont toujours actifs.

- **La Résolution 242** qui conclut la guerre des Six Jours est considérée, encore aujourd'hui, comme la base sur laquelle pourra se construire la paix. Ses articles 2 et 3 énumèrent les problèmes qu'il faudra résoudre, et c'est déjà beaucoup, sans dire quelles devront être les réponses aux questions soulevées, ce qui implique de difficiles négociations à venir. Implicitement, la résolution reconnaît, cependant, comme frontières d'Israël, celles qui existaient, de fait, avant le début de la guerre et qui étaient plus vastes que celles de la résolution 181.

L'ONU donne un futur aux réfugiés palestiniens

- L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés

de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est créé en 1950 pour apporter des secours d'urgence aux quelques 750 000 réfugiés palestiniens chassés de leurs maisons et privés de leurs moyens de subsistance. Leur nombre s'est accru au fil des implantations de colonies juives et des conflits, et, aussi, du fait d'une forte natalité. Au début de 2010, l'UNRWA assiste plus de 4,5 millions de personnes. Par les secours aux plus pauvres et les soins aux blessés et aux malades et par l'éducation des garçons et des filles et la promotion d'activités industrielles. L'UNRWA donne dignité et justice aux réfugiés palestiniens.

L'ONU hors du processus de paix

- L'UNRWA et les divers organes créés par l'ONU pour surveiller les trêves et les cessez-le-feu jouent un rôle clé dans la région. Cependant, l'ONU, au sein du Quartet pour le Moyen-Orient, ne semble jouer qu'un rôle modeste dans la recherche d'un accord israélo-palestinien dont elle sera néanmoins, *in fine*, le dépositaire et le garant.

* Yves Berthelot est président du Centre Lebre-Iréd, ancien secrétaire général adjoint de la CNUCED et ancien secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe à l'ONU.

Développement et civilisations, publication éditée par l'association Développement et Civilisations - Lebre-Iréd

49, rue de la Glacière – 75013 PARIS – 33(0)1.47.07.10.07 – contact@lebre-ired.org

Développement et civilisations est le nouveau titre de **Foi et développement** publié, depuis 1972, par le Centre Lebre devenu Développement et Civilisations - Lebre-Iréd. Il reprend le titre de la publication éditée par l'Iréd de 1960 à 1973 **Développement et civilisations**.

L'association Développement et Civilisations - Lebre-Iréd est animée par un réseau d'acteurs de développement solidaire. Avec eux, elle conduit un travail de recherche et de formation. Son budget est assuré par des cotisations, dons, subventions et prestations de service. **Bureau de l'association** : Yves Berthelot (président) – Jean-François Giovannini (vice-président) – Boutros Labaki (vp. Moyen-Orient et monde arabe) – Rethinam Mathias (vp. Asie) – Jorge Balbis (vp. Amérique latine) – Yves Glorieux (trésorier-administrateur) – Isabelle Duquesne (directrice).

Directeur de la publication : Yves Berthelot. **Directeur de la rédaction** : Richard Werly. **Conseil de rédaction** : Yves Berthelot, Vincent Berthet, Karine Besses, Pierre-Henri Chalvidan, Roland Colin, Bernadette Denys, Jacqueline Heinrich, Lucien Heitz, Darwis Khudori, Serge Lafitte, Émile Poulat, Christian Rudel, Pierre Vilain, Hassan Zaoual. **Secrétariat** : Sally Rousset, Morgane Retière publications@lebre-ired.org

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de Développement et civilisations. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Abonnement annuel tous pays (10 n°/an) : 38 € - 60 CHF - Le numéro : 4 € - 7 CHF - chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre de Lebre-Iréd.

Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)

ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 – Imprimerie IGC Communigraphie – St Étienne – 04 77 92 04 80 Imprimé sur papier recyclé